

Procès-verbal : Conseil d'école n°2 – Ecole Julien Colonna TIUCCIA			
Date :	02/03/2026	Durée :	2h
Participants :			
<u>Ecole :</u> Mme BALTOLU CANAVELLI Stephanie, directrice, enseignante CM1/CM2 Mme ETTORI Marie Pierre, enseignante CE1/CE2 Mme MARTINENQ Geraldine, enseignante TPS/PS/MS <u>Municipalités :</u> M. ALFONSI Ours-Pierre, maire de Casaglione Mme FERRARO Laetitia, représentant la mairie de CALCATOGGIO Mme MATTEI Marie-Dominique, représentant la mairie de CANNELLE Mme UCCIANI, représentant la mairie d'ARRO <u>Représentant des parents d'élèves :</u> Mme POGGI Marie Laure, titulaire Mme SUSINI Laetitia, titulaire		Excusés : <u>Inspection académique :</u> M. MORACCHINI Jean-Louis, inspecteur de l'éducation nationale <u>Ecole :</u> Mme RAMIS Laetitia, enseignante GS/CP <u>Municipalités :</u> M. CHIAPPINI Charles, maire de Calcatoggio M. COGGIA François, maire de Coggia M. ANGELINI Christian, maire d'Arro Mme LECA Réjane, maire de Sant'Andrea d'Orcino M. PARAVISINI François Joseph, maire de CANNELLE M NEBBIA Alain, maire de Lopigna	
<u>ORDRE DU JOUR</u> • Adoption du procès-verbal du conseil d'école précédent • La sécurité à l'école • Le programme Phare • Le projet d'école • Projets pédagogiques • Besoins des élèves • Récapitulatif de l'entretien et des projets avenir pour l'année • Programmation des manifestations • Contrat Territorial pour la Jeunesse • Le temps périscolaire • Remerciements et questions diverses			

Adoption du procès-verbal du conseil d'école précédent

Le conseil entérine le procès-verbal de la réunion précédente du conseil d'école.

La sécurité à l'école

Il y a 3 exercices incendies dans l'année, un par trimestre. Le 12 février 2026, un second exercice incendie a eu lieu. Les élèves ont été très rapides. Il est proposé de faire le dernier exercice de l'année durant la pause méridienne.

Il y a 2 exercices PPMS dans l'année, un par semestre, nous avons réalisé l'exercice alerte intrusion, pour le deuxième semestre. Les enfants ont été réactifs et les accès ont été rapidement fermés. La liaison par talkie-walkie a été facilitée.

L'APAVE est venue pour réaliser une vérification annuelle des locaux.

Le programme Phare :

Une politique qui s'inscrit « dans le cadre du plan interministériel présenté le 27 septembre 2023, qui repose sur la mobilisation de l'ensemble des ministères et de leurs partenaires publics ou associatifs. »

→ **Un programme de lutte contre le harcèlement (Phare) est obligatoire** dans chaque école, collège et lycée depuis la rentrée 2023.

→ **L'atteinte du niveau 1 de la labellisation Phare était obligatoire** pour les écoles, collèges et lycées **au cours de l'année scolaire 2023-2024**. Il est attendu par l'Académie que nous atteignons le niveau 2 « approfondissement » lors de cette année scolaire. Cela implique une formation de l'ensemble de l'équipe, la participation aux 3 événements de l'année : Journée Non au Harcèlement, Prix NAH et la SID.

La thématique du harcèlement est numéro 2 dans la priorité nationale.

Et donc, je me permets de rappeler en quoi consiste le programme Phare :

Cela vient avec un ensemble de ressources à destination des enseignants et des familles.

Il y a des numéros à retenir afin de signaler toute situation de harcèlement (**3018 : En cas de harcèlement (ligne nationale) ; 119 Enfance en danger ; 3114 Prévention du suicide**).

Les classes de CM1-CM2 et de MS font le J3F cette année afin de développer l'empathie des élèves.

Le mardi 3 mars 2026, le gendarme référent viendra pour le Safer Internet Day.

Projet d'école 2025-2030

Le projet d'école a été rédigé et envoyé à l'inspection académique en attendant leur retour, il est également présenté au conseil d'école pour signature (voir Annexe).

Projets pédagogiques :

Littérature : En mai, les élèves éliront leur livre préféré parmi une sélection en français et en corse dans le cadre du prix "Leghje è eleghje".

Patrimoine : Les élèves de CM1-CM2 participent au concours "Vieilles Maisons Françaises" sur le thème "A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE INDUSTRIEL DE PROXIMITÉ".

Mathématiques : Participation au concours Kangourou en mars pour les CE2 et CM et au concours Koala pour les CP et CE1. Participation au rallye mathématique pour les CM en mai. Participe à la semaine des mathématiques.

Education artistique : Accueil d'une résidence artistique dès le 5 mars dans la classe de CM.

EPS : Financement par la municipalité d'une séquence de gymnastique pour les classes élémentaires. Prochaine rencontre USEP le jeudi 09 avril 2026 (randonnée pédestre à la Tour d'Omigna).

Langue et culture corse : Le vendredi 5 juin 2026, 10h00 à Cargèse (Spaziu Natale Rochiccioli), participation à une pièce de théâtre *A notti di u piscadoriucciu* (adapté par la Compagnie du Cygne noir).

Ecole et cinéma : La première séance fut très réussie et la seconde aura lieu le 27 mars après midi.

Théâtre : Vendredi 3 avril 2026 – Théâtre Empire, Ajaccio

Spectacle : *Nume & Rick*, Compagnie : Compagnie 1er Acte

Nume et Rick, deux jeunes adolescents, sont tellement absorbés par leurs smartphones et jeux vidéo qu'ils en oublient le monde qui les entoure. Un jour, ils sont propulsés dans un univers numérique où ils doivent apprendre à vivre selon des règles de bonnes pratiques afin de retrouver le chemin vers la réalité.

Repeindre la façade extérieure : fixer une date

Besoins des élèves

- Les APC se poursuivent.
- Soutien renforcé (CM1-CM2) assuré par Mme MARTINENQ chaque mercredi.
- Stage de réussite en février avec Mme Ettori.

Programmation des manifestations

Carnaval : Prévu le vendredi 10 avril 2026. Les élèves arriveront déguisés à 13h30, la parade suivra le même itinéraire que l'année dernière. La mairie est sollicitée pour bloquer la route de l'école de 14h00 à 16h00. Les pompiers seront invités. La coopérative achètera des confettis pour la bataille dans la cour de l'école après la parade.

Spectacle de la classe de GS-CP : le 8 juin 2026

Spectacle de fin d'année :

Le spectacle aura lieu le vendredi 29 mai 2026 à la salle des fêtes de Casaglione, ainsi que la fête qui suit. Une réunion aura lieu avec les parents d'élèves du comité de kermesse afin de s'organiser pour le jour J.

Contrat Territorial pour la Jeunesse

Les activités retenues seront déterminées lors du COPIL et seront par la suite annoncées aux familles. Activités prévues : gymnastique, vtt, danse, kayak, judo, hip hop, rugby.

Temps périscolaire

Le citystade est utilisé lorsque le temps le permet.

Remerciements et questions diverses

La directrice remercie tous les membres du conseil pour leur participation. La séance est levée à 18h21.